



Accident de mon fils a l ecole

Par **juke60590**, le **04/01/2016** à **13:37**

Bonjour

Mon fils de 15 ans a eu un accident à l'école en novembre son camarade de classe lui a donner un coup dans la jambe ce qui l'a fait chuter - il a du se faire opérer du genou - immobilisation 1 mois puis marcher en béquilles et rééducation - a ce jour il a de temps en temps des douleurs- Assurance Mae et la Macif ont pris en charge le dossier - Un médecin a été nommé pour voir notre fils il y a eu une provision puis maintenant le dossier reste "ouvert" si jamais il y a des suites dans quelques années mais le mets en consolidation et donc il a reçu un courrier pour une indemnisation finale. Comment savoir si notre fils reçoit une bonne indemnisation ? dans l attente de vous lire Merci

Par **morobar**, le **04/01/2016** à **16:37**

Bonjour,

Il faut s'adresser soit à une association d'aide aux victimes, soit à un avocat spécialiste en ce domaine.

Vous pouvez considérer dès à présent qu'on vous a offert le minimum du strict minimum.